



La cybersécurité et le milieu maritime à l'honneur le 12 septembre 2014 à Toulon

Sous l'impulsion de Philippe VITEL, député et conseiller général du Var, une matinée thématique « cybersécurité et milieu maritime » s'est déroulée vendredi 12 septembre à Toulon, dans les locaux de Toulon Var Technologies.

Cet événement était la première étape de la dynamique sur cette thématique mise en œuvre tout au long du dernier trimestre 2014 par le CyberCercle, cercle de réflexion sur les questions de cybersécurité sous double impulsion institutionnelle et parlementaire, et qui aboutira le 17 décembre à Paris à l'occasion d'une journée « les Rencontres Cybersécurité & Milieu Maritime » co-présidée par Philippe VITEL et Gilbert LE BRIS, député du Finistère.

Cette matinée a réuni près de 160 auditeurs autour d'experts institutionnels nationaux et des représentants de Toulon Var Technologies, du Pôle Mer Méditerranée et de la FMES, acteurs phares de la communauté maritime et de l'économie varoises et partenaires de cet événement. DCNS, pilier industriel du monde maritime, fortement implanté à Toulon où il développe notamment ses activités en cybersécurité, s'est également associé à cette dynamique, en effectuant notamment à l'issue de la conférence une démonstration d'attaques-défense en cybersécurité sur un drone et un SCADA.

Animée par Philippe VITEL et Bénédicte PILLIET, Directeur du CyberCercle, la table ronde a accueilli le vice-amiral Arnaud COUSTILLIERE, Officier général à la cyberdéfense au ministère de la Défense, le contre-amiral Dominique RIBAN, Directeur général adjoint de l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI), l'amiral Jacques LANXADE, Président de la FMES, Bernard SANS, Président de Toulon Var Technologies, et Michel AGOSTINI, Directeur Systèmes Intégrés chez DCNS. Les échanges ont été fructueux et ont suscité de nombreuses questions de la part des auditeurs.

L'objectif principal de cette rencontre était de montrer que la cybersécurité est aujourd'hui une dimension incontournable du milieu maritime, qu'il soit militaire ou civil, impactant aussi bien les infrastructures portuaires que les bateaux.

Il s'agissait de sensibiliser concrètement les acteurs locaux de la communauté maritime à la menace cyber afin de leur faire prendre conscience d'une part des process de protection des systèmes d'information qu'il était indispensable pour eux de mettre en œuvre.

Menaces de pillage de ce qui fait la valeur d'une entreprise - ses savoir-faire, son réseau commercial, son plan stratégique, etc - , menaces en termes d'image - modification préjudiciable des sites internet pour véhiculer de fausses informations, saturation de l'accès aux sites perturbant l'action commerciale - et surtout menaces de sabotage et de destruction des infrastructures informatiques entraînant des conséquences graves sur l'activité maritime générale - perturbation d'un déchargement de fret, destruction des postes de travail informatique régissant l'ensemble de l'activité portuaire ou d'un armateur, déroutement d'un navire, etc. - la menace cyber recouvre de multiples aspects que les acteurs du monde maritime se doivent de prendre en compte.

Cette prise en compte accrue de la menace cyber s'accompagne aujourd'hui d'une démarche volontaire accélérée de la part de l'Etat. Compte-tenu des enjeux majeurs en termes de sécurité nationale, le cadre réglementaire de la cybersécurité est en train de se renforcer, notamment via la Loi de Programmation Militaire 2014-2019 qui impose désormais des obligations plus importantes en matière de cybersécurité aux Opérateurs d'Importance Vitale (OIV), publics et privés, dont certains œuvrent dans le milieu maritime. Un Pôle d'excellence Cyber a été créé début 2014 en Bretagne sous l'impulsion du ministre de la Défense. Enfin, une Chaire Cyberdéfense des systèmes navals vient d'être créée à l'Ecole Navale et confiée à Patrick HEBRARD, expert des questions de cybersécurité chez DCNS à Toulon.

Beaucoup est à faire et doit être fait.

La cybersécurité peut également être un facteur important de développement.

De par le marché qu'elle représente, des besoins qui vont être de plus en plus prégnants dans les années à venir, la cybersécurité est un domaine économique en pleine expansion. Elle représente une opportunité exceptionnelle pour les entreprises de haute technologie, d'informatique qui peuvent trouver dans cette spécialisation un développement de leurs activités.

Mais pour ce faire, elles ont besoin de mieux connaître les possibilités de soutien qu'offrent par exemple le ministère de la Défense à travers le Pacte Défense Cyber ou le pacte PME-PMI, ou l'ANSSI qui est en charge du Plan 33 sur la Cybersécurité de la Nouvelle France Industrielle. Elles ont également besoin du soutien et de l'impulsion des instances régionales.

La cybersécurité représente également une spécialisation intéressante pour les futurs ingénieurs. Le besoin en recrutement est important, que ce soit dans des entreprises ou dans les instances de l'Etat telles que la DGA et l'ANSSI, et aujourd'hui trop peu de formations spécialisées existent. La création de formations adaptées peut être un facteur de dynamisme local.

En créant une véritable dynamique pour sensibiliser et aider des acteurs du milieu maritime à renforcer leur sécurité numérique, en fédérant les acteurs publics et privés locaux pour développer une synergie de développement autour de la cybersécurité, Toulon a un véritable rôle à jouer sur les questions de cybersécurité. Elle doit pouvoir s'inscrire en équilibre de la dynamique nationale, en développant les échanges avec le Pôle d'excellence Cyber installé en Bretagne

Sous l'impulsion de Philippe VITEL, et avec le soutien des acteurs phares du monde maritime varois, cette matinée du 12 septembre a ainsi constitué la première pierre d'une nouvelle aventure locale.

D'ores et déjà rendez-vous est pris par le CyberCercle, Toulon Var Technologies, le Pôle Mer Méditerranée et la FMES pour un nouvel évènement.